

DOSSIER DE PRESSE
CÉRÉMONIE
DE LABELLISATION

LA FORÊT DOMANIALE
DE RETZ REÇOIT LE LABEL
FORÊT D'EXCEPTION®



RETZ, FORÊT D'EXCEPTION® !

“ Dieu qui a été si bon pour moi a voulu être prodigue jusqu'au bout : au lieu de me faire naître dans une de ces carrières de pierre habitées par une fourmilière d'hommes, que l'on appelle Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille ou Rouen, il m'a choisi, comme aux oiseaux créés pour chanter les louanges, un nid dans la verdure et dans la mousse sous les hauts et frais ombrages de la plus belle forêt de France. ”

Alexandre Dumas – *Le Pays natal*

Cette labellisation, dont l'exigence fait écho à l'ambition portée par Retz-en-Valois pour sa forêt, constituera également une reconnaissance pour l'exceptionnelle mobilisation des différents acteurs locaux, membres du comité de pilotage et des groupes de travail thématiques, qui ont nourri de leurs propositions notre dossier de candidature.

Alexandre de Montesquiou - Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, Maire de Montgobert, coprésident du comité de pilotage Retz, Forêt d'Exception®

Le 27 octobre 2023, Valérie Métrich-Hecquet, directrice générale de l'Office national des forêts (ONF), remettra le label Forêt d'Exception® à l'occasion d'une cérémonie en forêt de Retz en présence de l'ensemble des parties prenantes du projet.

Chronique d'une labellisation

Le 8 février 2022, la forêt domaniale de Retz était labellisée à l'unanimité Forêt d'Exception® après avis très favorable du Comité national d'orientation chargé de l'évaluation du dossier de candidature.

Cette annonce venait couronner le travail engagé fin 2020 par plus de 50 partenaires pour coconstruire un contrat de projet riche de 22 actions au service du développement local.

Retz devenait ainsi la 15^e forêt labellisée en France : une très belle consécration pour un territoire forestier aux patrimoines naturels et culturels exceptionnels !



Une opportunité unique pour le territoire

Trois évidences ont conduit les principaux acteurs à s'engager dans le processus de labellisation pour faire entrer l'une des plus prestigieuses hêtraies du pays dans le cercle restreint des Forêts d'Exception® :

→ La formidable opportunité offerte par la création de la Cité internationale de la langue française au sein du château de Villers-Cotterêts restauré et les projets de développement culturel et touristique associés.

Les liens noués avec l'Office national des forêts et la Communauté de Communes Retz-en-Valois grâce à la labellisation « Forêt d'Exception® » renforceront l'enracinement territorial du projet de restauration et d'aménagement du château, ancré dans un territoire fécond pour la littérature, tout en ayant vocation à dialoguer avec le monde et à avoir un rayonnement international.

Marie Lavandier - Présidente du Centre des monuments nationaux, coprésidente du comité de pilotage Retz, Forêt d'Exception®

- L'incroyable potentiel et les richesses de la forêt de Retz, ainsi que son lien physique et historique avec le château.
- Les partenariats de longue date, les relations de confiance et la dynamique des acteurs locaux.

Forts de ces constats et des projets en cours, l'ONF, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) et le Centre des monuments nationaux (CMN) ont uni leurs énergies pour relever le défi de la candidature. Les trois institutions coprésident le comité de pilotage qui anime la démarche et rassemble plus de 50 partenaires.

Valoriser les singularités de la forêt et ressusciter le lien entre forêt et château

Le contrat de projet **Retz, une histoire d'avenir !** vise à valoriser l'ensemble des patrimoines naturels et culturels pour renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire.

Il est structuré autour de **trois orientations stratégiques** (et 22 actions opérationnelles) :

- 01 Affirmer** la notoriété de la forêt de Retz, promouvoir et valoriser son identité et celle du territoire en s'appuyant sur son patrimoine culturel et historique.
- 02 Accompagner** la forêt de Retz face au défi climatique, préserver et valoriser ce patrimoine naturel dans le cadre de la transition écologique en contribuant au développement de la filière bois locale.
- 03 Coconstruire** un projet de développement touristique et économique durable, original, tourné vers l'avenir et au service d'un territoire à haute qualité environnementale.

Illustrations de quelques actions

→ LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DE LA LAIE DES POTS

Cet ouvrage unique d'adduction d'eau a été construit dès le XII^e siècle et restauré par François 1^{er} pour amener les « pleurs » de la forêt jusqu'au château. Le système constitué de 14 km de conduites en poteries et 161 regards permettait de recueillir les eaux de pluies qui ruissellent depuis la crête forestière pour la filtrer et la distribuer jusqu'au château, puis vers la ville. L'ouvrage fait actuellement l'objet d'une procédure de classement au titre des monuments historiques. **Emblématique de la forêt de Retz et lien physique entre la forêt et le château**, il bénéficie de l'attention des forestiers et de l'Association de sauvegarde de la laie des pots qui œuvrent quotidiennement pour son entretien et sa valorisation auprès des usagers.





→ LA PRÉSERVATION DES LISIÈRES ET DES PAYSAGES FORESTIERS, sous fortes contraintes climatiques

Les 300 km de lisières forestières dentelées constituent une singularité du territoire de Villers-Cotterêts et de ses villages forestiers. Zones de transition par excellence et **richesses paysagères et écologiques**, elles établissent des connexions importantes vers le massif de Compiègne, les zones humides de la vallée de l'Automne et les plaines agricoles.

Les majestueuses futaies de hêtres et de chênes qui s'élèvent vers le ciel comme les colonnes des cathédrales, héritage du travail de nombreuses générations de forestiers depuis plus de 400 ans, font, elles aussi, partie de l'identité du paysage local.

Fragilisées à l'horizon 2050 par l'eau qui se raréfie, le défi des forestiers sera de renouveler ces peuplements âgés, en diversifiant les espèces d'arbres pour une forêt plus résiliente, tout en accompagnant ces transitions paysagères. Une étude paysagère accompagnée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Aisne permettra d'identifier les zones à enjeux, au-delà de la seule forêt de Retz, pour définir un plan d'actions adapté aux différentes attentes et objectifs.

→ L'UTILISATION DU BOIS LOCAL pour réduire l'empreinte carbone du territoire

Historiquement, le territoire accueillait de nombreuses entreprises qui valorisaient le hêtre de la forêt. Malgré cela, la dernière scierie a cessé son activité en 2020. Conscients des atouts du matériau et de l'énergie bois dans le cadre de la transition énergétique, l'Etat et les élus ont souhaité étudier le potentiel de développement lié au bois local en lien avec la filière forêt-bois Fibois Hauts-de-France et IDEOBIS.

→ LA BIODIVERSITE FORESTIÈRE, socle de l'écosystème

Les choix ont été difficiles tant les richesses biologiques de la forêt sont nombreuses. La grande taille et le positionnement de Retz au cœur d'un continuum forestier de plus de 50 000 ha au nord de Paris constituent sa première force. Il s'agira donc de préserver ce cœur de nature qui héberge et conserve de nombreuses espèces et permet leur essaimage au-delà des lisières, via les corridors qui émaillent le territoire.

Plus particulièrement, les scientifiques ont retenu les différentes populations de chauve-souris, les landes et pelouses sèches et acides du Bois du Tillet ainsi que le réseau de mares, et toute la faune et la flore inféodées à ces milieux, comme priorités d'actions pour les opérations de gestion conservatoire.

L'ONF complètera la trame de vieux bois en forêt (*mesure environnementale consistant à garder des îlots de vieux bois*) et a également proposé la création de deux réserves biologiques au titre de la Stratégie nationale pour les aires protégées.





Inauguration de la Route européenne d'Artagnan à Villers-Cotterêts ©CC Retz-en-Valois

« Valoriser le territoire et façonner la forêt de demain : voilà un défi stimulant et de taille, que l'exceptionnelle forêt de Retz et son château veulent relever à travers ce projet et la vitrine offerte par le label. »

Jérôme Jaminon – ONF, directeur de l'agence de Compiègne, coprésident du comité de pilotage Retz, Forêt d'Exception®

→ UNE VÉLOROUTE au cœur du Valois historique pour relier cinq châteaux et 50 000 ha de forêt

De l'Ourcq à l'Oise et de La Ferté-Milon à Pierrefonds (et au-delà Compiègne puis Chantilly) en passant par Villers-Cotterêts, l'aménagement de 50 km de véloroute permettra de parcourir à vélo (ou à pied) cet incroyable patrimoine naturel, architectural et culinaire au nord de Paris !

→ LA PROMOTION DE LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN et de son label « Itinéraire culturel européen »

La Route européenne d'Artagnan est un itinéraire équestre à dimension transnationale qui relie Lupiac (Gers) à Maastricht (Pays-Bas). Patrie d'Alexandre Dumas, auteur des *Trois Mousquetaires*, le territoire s'est logiquement positionné pour accueillir cet équipement et proposer une **offre culturelle et touristique de qualité** afin de découvrir la forêt, la Cité internationale de la langue française et les nombreux trésors locaux.

→ LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE CULTURELLE en lien avec la Cité internationale de la langue française

La coconstruction de projets de développement touristique durable, originaux et tournés vers l'avenir, est indispensable à l'animation et à la promotion des territoires.

Branche & Ciné 2023, le festival perché !

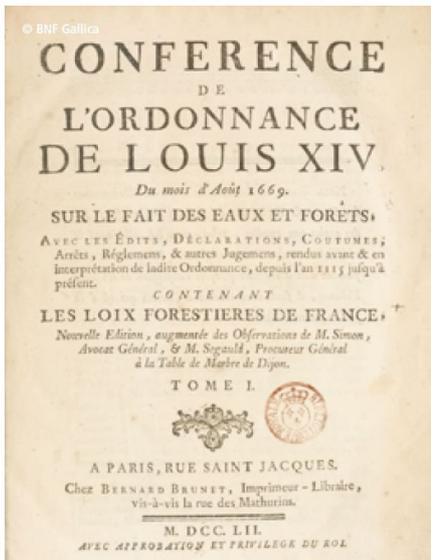


Le festival Branche & Ciné, créé en 2018 par l'Office national des forêts, propose des projections en forêt dans les régions des Hauts-de-France, d'Île-de-France et de Normandie, ainsi que des séances dans les salles de cinéma.

Expérience cinématographique unique connectée à la nature, Branche & Ciné attire chaque année un public nombreux et varié dans le parc du château de Villers-Cotterêts. Soutenue par les collectivités, cette offre culturelle et de pleine nature est gratuite pour le public.

La perle verte du Valois

Avec ses 13 225 ha, la forêt domaniale de Retz est l'une des plus grandes du pays et ses cathédrales de hêtre culminent à plus de 42 mètres, ce qui est exceptionnel pour des feuillus métropolitains. François 1^{er}, le « père des veneurs » ne s'y était pas trompé, lui qui la qualifia « *de la plus belle et la plus renommée du royaume* » lorsqu'il entreprit « le rétablissement de Villers-Cotterêts » en 1532.



Château de Villers-Cotterêts, Cité internationale
de la langue française © PO Deschamps -
Centre des monuments nationaux
www.cite-langue-francaise.fr

La forêt de Retz, perle de ce territoire forestier qu'est l'ancien Valois, entretient des liens intimes avec l'Histoire de France depuis les premières occupations humaines jusqu'aux derniers conflits mondiaux.

La forêt de Retz figure également parmi les plus grandes pages de notre histoire forestière nationale : première maîtrise royale des Eaux et Forêts instituée par l'ordonnance de Brunoy de 1346 (dont l'article 4 pose le premier principe de gestion « soutenable » des forêts), gestion « en hautes futaies de chênes et de hêtres à révolutions de 150 ans » dès 1690 (soit plus d'un siècle avant la généralisation de ce traitement par l'école de Nancy créée en 1824), flottage des bois de Retz vers Paris par le canal de l'Ourcq. Autant de symboles forts qui marquent l'importance de ce massif pour notre pays.

Enfin, soulignons ses liens avec notre langue, en rappelant que l'ordonnance instituant le français en remplacement du latin dans les actes administratifs et juridiques du royaume, fut signée à Villers-Cotterêts en 1539. La forêt de Retz fut également le cadre, si ce n'est la source d'inspiration, des illustres écrivains nés ici, comme les Dumas père et fils, Jean de la Fontaine ou encore Jean Racine.

Forêt et château : une unité retrouvée

Pour incarner le lien immuable entre le château et la forêt, le CMN a souhaité l'ouverture du monument sur son environnement : les habitants et les visiteurs peuvent traverser librement la Cité internationale de la langue française, passant de la ville côté sud, vers le parc et la forêt côté nord, et inversement.

La forêt est présente au cœur même de la Cité internationale de la langue française : tilleul, marronnier, chêne, hêtre, orme, pommier, érable, platane, acacia ou encore mélèze sont autant de noms donnés aux différents espaces de la Cité. Ainsi, les salles pédagogiques et de formation mais aussi les ateliers des artistes en résidence portent les noms qui composent notre patrimoine forestier. La salle bouleau correspond évidemment aux bureaux de l'administration ! Quant aux mots « forêt » et « racine » choisis avec la population, ils figurent en bonne place dans le ciel lexical suspendu à la verrière de la cour du jeu de paume et côtoient Alexandre Dumas qui ne tarissait pas d'éloges sur la forêt de Retz.

Merci à tous les membres du comité de pilotage pour leur forte implication qui a permis à ce projet ambitieux d'aboutir.

« Tous pour un, un pour tous ! »



La forêt domaniale de Retz présente des éléments particulièrement remarquables comme, par exemple, ses liens historiques et paysagers avec le château de Villers-Cotterêts, l'importance des lisières ou l'exemplarité de sa sylviculture. Ces richesses ont été des éléments essentiels du dossier de labellisation. Au-delà de l'esprit des lieux, l'attribution du label Forêt d'Exception a aussi reposé sur l'élaboration d'un très beau projet de territoire, porté par des acteurs dynamiques et enthousiastes.

Jérôme Buridant - Vice-président du Conseil national d'orientation du label Forêt d'Exception®.

Le label Forêt d'Exception®, une démarche nationale

Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions (économique, sociale et environnementale) ont conduit l'ONF à initier dès 2010 une démarche exemplaire de concertation avec l'ensemble des partenaires locaux.

Le label Forêt d'Exception® consacre à la fois la qualité du site forestier, la pertinence du contrat de projet et la dynamique des partenariats engagés.

Une initiative locale concertée

La création d'un comité de pilotage local Forêt d'Exception® constitue la première étape vers une labellisation.

Il est généralement composé d'élus, des services de l'État, des associations environnementales et d'usagers, des acteurs de la filière bois, du tourisme, de la culture, de l'éducation, des sports et loisirs, de la chasse, etc. Il définit, anime et valide le contenu du projet selon une démarche ouverte et participative.

Sur la base d'un dossier de candidature, le label est attribué pour une période renouvelable de 5 ans par le Comité national d'orientation composé de représentants des ministères de l'agriculture et de l'écologie et d'experts qualifiés multidisciplinaires.

Contact presse

Office national des Forêts

Elise Michaud
elise.michaud@onf.fr
 06 21 50 80 31

Communauté de communes Retz-en-Valois

Marlène Rollet
m.rollet@retzenvalois.fr
 03 23 96 60 17 – 06 86 93 26 89

Centre des monuments nationaux

Lyse Hautecoeur
lyse.hautecoeur@monuments-nationaux.fr
 07 60 26 06 63